

Rôle de l'Union dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement OMD

2004/2252(INI) - 12/04/2005 - Document de suivi

La présente communication de la Commission européenne indique plus particulièrement la voie à suivre pour parvenir à un nouvel objectif «intermédiaire» concernant l'augmentation de l'APD dans l'UE d'ici 2010 et à l'objectif de l'ONU visant à porter l'APD à 0,7% du RNB d'ici 2015. Elle suggère de nouvelles modalités d'aide, donne des pistes de réflexion sur de nouvelles sources de financement et présente des solutions pour résoudre les problèmes qui demeurent dans le domaine de l'endettement des pays à faible revenu. A cet égard, la Commission invite notamment le Conseil à : améliorer la coordination de l'UE tant au siège que sur le terrain par l'intensification des échanges d'informations et des meilleures pratiques ; renforcer le dialogue avec les pays bénéficiaires ; améliorer la programmation ATLC en procédant systématiquement à des évaluations des besoins commerciaux ; veiller à la définition de programmes d'ATLC plus flexibles, qui puissent être adaptés à des situations évolutives (dans le domaine sanitaire et phytosanitaire par exemple) et qui intègrent les nouvelles méthodes de fourniture, telles qu'une aide budgétaire et sectorielle.

En ce qui concerne les biens publics mondiaux, elle propose une redéfinition de l'engagement de l'UE. S'agissant de la coordination et de l'harmonisation, le principal défi à relever consiste à mettre en oeuvre, de manière crédible, le cadre communautaire récemment adopté ainsi que les résultats du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et à prendre des mesures concrètes pour assurer la complémentarité dans le domaine de la fourniture de l'aide. Il convient également de renforcer l'engagement relatif à la réforme du système financier international. La mobilisation de sources de financement supplémentaires et plus stables doit être le fil conducteur de la discussion sur les nouvelles sources de financement et les modalités de l'aide et devrait, à moyen terme, déboucher sur la fourniture d'un financement prévisible, c'est-à-dire s'apparentant à des «ressources propres» en matière de développement.